

Charte du réseau Ambassadeurs-Ambassadrices Orient'Est

2022-2028

Le **réseau Ambassadeurs-Ambassadrices Orient'Est** est une initiative conjointe de la Région Grand Est, de l'Education Nationale, des branches professionnelles et des partenaires du monde socio- économique qui vise à favoriser une meilleure connaissance des secteurs professionnels, des métiers et de l'ensemble des thématiques pouvant permettre un choix éclairé d'orientation ou d'insertion pour tous les publics.

L'objectif est bien d'articuler et de coordonner les initiatives déjà en place.

Etre Ambassadeur Orient'Est, c'est prendre connaissance et accepter les différents engagements énoncés dans la présente charte.

1. Objet et définitions

La Charte Ambassadeurs Orient'Est a pour objet de définir les engagements réciproques de la Région et de l'ambassadeur et les conditions de réalisation de sa mission.

L'Ambassadeur Orient'Est est une personne ressource, qui, par l'expertise qu'elle a de son domaine, est en capacité de répondre aux besoins d'information des publics et aux sollicitations des membres du Service Public Régional de l'Orientation et des équipes éducatives au sein des Etablissements scolaires (Collèges, Lycées, Etablissements Post-Bac).

2. L'Ambassadeur-Ambassadrice s'engage à

- Intervenir dans le respect de la présente charte
- Parler de son métier, son secteur et promouvoir une image positive pour donner envie aux publics (expliquer ses choix et transmettre sa passion)
- et/ou de thématiques transversales (mixité des métiers, égalité H/F, handicap, création d'activité, modalités particulières de formation,...)
- Contribuer à lutter contre les idées reçues
- Mise à disposition de ressources qu'il aura pu repérer
- Adapter sa démarche en fonction du public et de ses attentes en utilisant les outils appropriés
- Répondre aux sollicitations selon un cadre fixé préalablement par l'ambassadeur lui-même, son entreprise ou sa structure, ou encore la branche
- Garantir le niveau de service attendu
- Respecter les règles définies par les différents contextes d'intervention (ex : sécurité pour les visites, règles de l'établissement pour les interventions en milieu scolaire,

l'élaboration d'un programme d'orientation scolaire...). Un protocole d'intervention en établissements scolaires sera établi

- Communiquer ou relayer la communication sur les actions auxquelles il participe
- Informer son entreprise ou sa hiérarchie de l'objet et du contenu de sa mission
- Tenir la Région informée de tout changement de sa situation professionnelle, de ses coordonnées ou de sa volonté de ne plus participer au réseau

L'ambassadeur/ambassadrice Orient'est peut être une personne morale ou physique

3. La branche/fédération/structure employeuse s'engage à

- Faciliter la constitution du réseau
- Accompagner la Région pour garantir le niveau de service attendu et satisfaire les demandes
- Veiller à mailler au mieux le territoire (veiller aux zones « blanches »)
- Communiquer sur le réseau et le faire connaître
- Mettre à disposition ses outils, son réseau, son savoir-faire pour tous les publics
- Trouver des solutions alternatives pour répondre au mieux aux demandes
- Favoriser la présence des Ambassadeurs aux actions mises en place par la Région dans le cadre de l'animation du réseau

4. La Région Grand Est s'engage à

- Valoriser le réseau
- Créer une identité dans la forme et le fonds pour renforcer le sentiment d'appartenance à un réseau reconnu
- Le faire connaître auprès de tous les publics via ses différents supports et outils Orient'Est
- Le faire connaître auprès des équipes éducatives des établissements scolaires
- S'appuyer sur les branches professionnelles ou partenaires pour faciliter les interventions des Ambassadeurs
- Animer le réseau au niveau régional, mais également territorial, par des rencontres et échanges de bonnes pratiques.
- Professionnaliser le réseau, notamment par rapport à la diversité d'approche des différents publics et notamment les publics scolaires en lien avec les équipes éducatives et la compréhension du système éducatif
- Outiller le réseau et transmettre les supports utiles pour exercer la mission d'Ambassadeur : kits communication, ressources disponibles....
- Outiller les futurs « utilisateurs » pour faciliter la rencontre avec les Ambassadeurs (comment mobiliser les Ambassadeurs Orient'Est)
- Assurer la gratuité des interventions des Ambassadeurs auprès des structures qui les auront sollicitées

5. Suivi, évaluation et durée de la Charte

- L'évaluation doit permettre de mesurer et d'apprécier la valeur du changement que les actions du Réseau Ambassadeurs Orient'Est ont contribué à produire.
- Cette évaluation est considérée comme un processus d'amélioration continue. Elle mettra en lumière l'effet levier du projet et son impact au regard des objectifs fixés et selon des indicateurs quantitatifs et qualitatifs à produire. (ex : Taux de Satisfaction des participants, Impact sur les choix d'orientation, les positionnements en formation, ...)
- La Région Grand Est en lien avec les partenaires réalisera un bilan final qui conditionnera les termes de la prochaine charte
- La Charte couvre la période de 2022 à 2028.
- Elle sera révisée annuellement, pour rester agile et s'adapter à l'évolution des contextes

Annexe 1

Fiche Mission de l'Ambassadeur-Ambassadrice Orient'Est

L'Ambassadeur Orient'Est est une personne volontaire et reconnue par ses pairs.

Il ou elle doit avoir une bonne connaissance de son secteur, son métier et avoir un discours objectif.

Il ou elle intervient pour :

- Témoigner de son expérience et partager son vécu
- Faire découvrir la réalité de son secteur/métier
- Transmettre sa passion
- Informer les publics pour favoriser leur orientation
- Faciliter la mise en relation grâce à ses contacts (carnet d'adresses)

Qui peut être Ambassadeur-Ambassadrice Orient'Est

Toute personne volontaire, ayant une expertise dans son domaine sur le champ métier emploi formation ou sur des thématiques transverses liées à l'environnement de l'orientation ou de l'insertion (égalité F/H, handicap...), et souhaitant contribuer à l'information des publics.

Il peut s'agir (liste non exhaustive) :

- Professionnels métiers issus des branches, fédérations
- Chefs d'entreprise ou collaborateurs
- Salariés
- Jeunes en formation
- Jeunes ayant participé aux Compétitions des métiers
- Jeunes impliqués dans des programmes spécifiques (européens...)
- Etudiants
- Personnels de l'Education Nationale (conseillers enseignement technique)
- Référents métiers déjà en place (Référents Pôle emploi)
- Retraités,
- Parrains, Marraines
-

Quelle est l'implication de l'Ambassadeur-Ambassadrice Orient'Est

- Se faire le porte-parole de son domaine d'expertise : être une figure inspirante pour les publics. C'est bien l'expert qui parle le mieux de ce qu'il connaît ;
- Faire preuve de disponibilité dans un cadre défini conjointement au préalable ;
- Participer aux actions ou typologies d'actions qu'il aura déterminées (ex : Interventions en établissements, témoignages, interviews, portrait métiers, conférences, retour d'expériences, visites d'entreprise.....) – Ne pas faire « faux bonds » ;
- Remplir sa mission en toute transparence, sans discrimination d'aucune sorte ;
- Participer autant que possible aux temps de rencontres et d'échanges de pratiques proposées par la Région dans le cadre de l'animation du réseau ;
- Utiliser les supports pédagogiques ou de communication qui pourraient être réalisés collectivement pour certains publics.

Quel est le cadre d'intervention de l'Ambassadeur-Ambassadrice Orient'Est

- Public cible

L'ambassadeur Orient'Est peut être appelé à intervenir auprès de tous les publics

- Scolaires, étudiants ou jeunes diplômés
- Demandeurs d'emploi jeunes ou adultes inscrits à Pôle emploi ou suivis par une Mission locale ou autre structure accompagnante
- Personnes en formation
- Salariés en évolution professionnelle ou en reconversion
- Parents d'élèves et Familles
- Professionnels de l'orientation, la formation ou de l'insertion

- Typologies d'intervention

- Interventions en établissements scolaires ou dans des structures partenaires du SPRO
- Mobilisation pour des témoignages, des conférences, retour d'expériences...
- Mobilisation pour des démonstrations
- Participation à des événements distanciels ou présentiels
- Accueil pour des visites d'entreprises....

- Planification :

Afin d'établir une planification réaliste de son engagement sur l'année, il sera nécessaire de quantifier le volume, le rythme et la typologie d'interventions possibles de l'Ambassadeur Orient'Est

- Territoire : l'Ambassadeur Orient'Est devra indiquer sa zone d'intervention

- Région
- Département
- Ville et arrondissement proche
- Bassin d'emploi